

Communiqué de presse
Le XX 2025

L'OPCO Atlas et l'association Euro App Mobility signent un partenariat inédit pour développer la mobilité internationale des alternants en Europe

Pour renforcer son action en faveur de la mobilité européenne des alternants et des apprentis et structurer son offre de services, Atlas s'engage aux côtés d'Euro App Mobility (EAM). Signé le 5 novembre 2025 pour une durée de trois ans, ce partenariat a pour objectif de développer l'accès à la mobilité des alternants et d'accompagner les entreprises ainsi que les CFA dans la mise en œuvre de parcours de mobilité longue et de qualité. Il vise également à renforcer les compétences des équipes territoriales impliquées dans la promotion des parcours réussis des jeunes.

« Ce partenariat vise avant tout à encourager les futurs alternants et apprentis à ne plus considérer la mobilité internationale comme une simple option, mais comme une réelle opportunité accessible et concrète. On observe une progression notable de près de 26 % entre 2023 et 2024 des demandes de financement liées à la mobilité, témoignant d'un engouement pour la mobilité. C'est pourquoi cette collaboration avec Euro App Mobility constitue un véritable atout pour répondre efficacement aux besoins des jeunes. », déclare Marie Buard, présidente d'Atlas.

« Il est essentiel de renforcer le développement de la mobilité européenne, une valeur ajoutée incontournable mais encore trop peu connue. Pour les entreprises, et en particulier les TPE et PME, ce partenariat est une opportunité : il sensibilise aux avantages de la mobilité, comme l'acquisition de compétences et la fidélisation des alternants. Ce partenariat accompagne également les employeurs à mieux comprendre la réglementation et les dispositifs existants, grâce à des informations claires et des outils pratiques. Enfin, il facilite l'accès aux financements, afin de sécuriser et développer des parcours de mobilité de qualité en Europe et à l'international. », précise Philippe Degonzague, vice-président d'Atlas.

« Avec l'idée de bâtir un véritable espace européen de l'apprentissage et de la formation professionnelle, l'ambition d'Euro App Mobility est de faire de la mobilité des apprentis une évidence, un droit effectif et non plus une exception.

Trop souvent, la mobilité reste freinée par des obstacles administratifs, juridiques ou financiers. Aux côtés d'Atlas, nous voulons lever ces barrières, simplifier les démarches, impliquer les acteurs des services financiers et du conseil pour que chaque alternant se voit donner les moyens d'enrichir son parcours par une expérience internationale.

La mobilité en Europe n'est pas seulement une ouverture culturelle : c'est un levier de compétitivité et de recrutement pour les entreprises autant que d'employabilité pour les jeunes. C'est aussi un moyen de forger des réseaux professionnels européens et de mettre toute la jeunesse au contact d'une citoyenneté européenne concrète, vécue dans sa réalité. Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique partagée : celle d'une Europe qui forme, qui relie et qui émancipe. », affirme Jean Arthuis, Président d'Euro App Mobility

Une dynamique croissante pour la mobilité internationale (+ 26 %)

Il existe aujourd'hui une dynamique en faveur de la mobilité internationale : **13 %** des contrats signés en apprentissage intègrent une demande de financement, soit une **progression de 26 %** entre 2023 et 2024. Cette évolution témoigne de l'intérêt croissant des alternants et des entreprises pour ces parcours d'ouverture, qui représentent une réelle opportunité de développement personnel et professionnel.

L'objectif est de développer des initiatives concrètes, de valoriser des parcours réussis et de faciliter l'accès aux ressources pour l'ensemble des acteurs concernés : alternants, CFA, entreprises et équipes régionales.

Quatre axes pour engager les acteurs dans la structuration d'une mobilité internationale accessible

Ce partenariat repose sur quatre piliers :

- 1. Promouvoir la mobilité internationale, les formations et les parcours auprès des étudiants** dès leur entrée en alternance, en valorisant des expériences réussies et en rendant visibles les différentes opportunités. Ces témoignages concrets, portés par des alternants et des entreprises, permettent d'illustrer les bénéfices personnels et professionnels de la mobilité. Ils seront mis en ligne sur le site d'Atlas et sur les principales plateformes d'orientation ([Atlas mobilité internationale](#), [Alternance avec Atlas](#), [Concepteurs d'Avenirs](#), [J'Assure](#), [Je Compte](#)), pour sensibiliser et informer de nouveaux candidats.
- 2. Accompagner les entreprises sur les opportunités et services associés à la mobilité internationale**, en les informant sur les dispositifs existants, tels qu'Erasmus+. Ce partenariat vise aussi à leur faciliter l'accès aux ressources produites par Euro App Mobility (guides réglementaires, fiches dispositifs, témoignages vidéo, webinaires...).
- 3. Soutenir les CFA dans le développement des parcours de mobilité internationale, et leur intégration dans les cursus de formation existants.** Cela implique de renforcer leur capacité à proposer des parcours adaptés aux besoins des apprenants et des partenariats. En complément, Atlas et Euro App Mobility contribuent à la mise en relation entre les CFA, les entreprises et les branches professionnelles lors d'interventions ou d'événements.
- 4. Professionnaliser les équipes de l'OPCO Atlas dans les territoires** pour promouvoir efficacement les dispositifs de mobilité sur le terrain. Des temps d'échanges entre les équipes d'Euro App Mobility et les chargés de mission « Promotion des métiers et de l'alternance » d'Atlas permettent de présenter les services d'Euro App Mobility, de partager des ressources adaptées à chaque public, de coordonner les calendriers d'action et de mieux informer l'ensemble des acteurs locaux.

À propos d'Atlas

Atlas est l'opérateur de compétences (OPCO) des services financiers et du conseil. Porté par les partenaires sociaux de 14 branches professionnelles, regroupées en 4 secteurs :

Assurance : Agents généraux d'assurance, Courtage d'assurances et de réassurances, Sociétés d'assurances, Sociétés d'assistance.

Banque & Finance : Banque ; Banque Populaire ; Caisse d'Épargne ; Crédit Mutuel ; Marchés financiers ; Sociétés financières.

Conseil : Bureaux d'Études Techniques ; Géomètres ; Économistes de la construction

Expertise comptable et commissariat aux comptes

L'OPCO représente plus de 200 000 entreprises employant 2,1 millions de salariés, dont 1,1 millions de cadres dans des métiers à haut niveau d'expertise.

Atlas accompagne les branches professionnelles dans la promotion de leurs métiers et l'attractivité de leur secteur, grâce à des actions dédiées.

À propos de l'association Euro App Mobility

Euro App Mobility (EAM) est une association à but non lucratif basée à Paris, engagée dans la promotion et le développement de la mobilité européenne et internationale des apprentis. Elle agit pour lever les freins qui limitent encore aujourd'hui la mobilité des jeunes en formation professionnelle – qu'ils soient d'ordre juridique, financier, institutionnel, linguistique ou psychologique.

L'action d'EAM repose sur trois grandes missions complémentaires :

- Accompagner les acteurs de la mobilité – référents, responsables de CFA, entreprises et institutions – en les outillant, en professionnalisant leurs pratiques et en facilitant le montage de projets européens de qualité.
- Promouvoir la mobilité longue des apprentis, sur le modèle des échanges Erasmus, en œuvrant pour la reconnaissance d'un statut européen unifié de l'apprenti et de la fonction du référent mobilité.
- Agir pour simplifier la réglementation et favoriser la reconnaissance systématique des acquis obtenus lors d'une expérience de mobilité à l'étranger.

EAM agit en lien étroit avec les réseaux de la formation professionnelle, les branches, les opérateurs de compétences (OPCO), les partenaires européens, ainsi que les institutions nationales comme la DGEFP.

Son ambition est de faire de la mobilité internationale un levier d'employabilité, d'ouverture et d'inclusion, accessible à tous les apprentis, quels que soient leur secteur, leur niveau de formation ou la taille de leur entreprise d'accueil.

Contacts presse Atlas – Agence CorioLink

Céline Surget – 07 48 72 82 37 – celine.surget@coriolink.com

Emmanuelle Louvet – 06 25 96 02 34 – emmanuelle.louvet@coriolink.com

Contact presse EAM

Guillaume Baudet – guillaume.baudet@euroappmobility.eu